

CS : COIFFURE COUPE COULEUR

ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

CODE RNCP	NIVEAU	ENREGISTREMENT	ÉTAT DE LA FICHE
RNCP38232	Niveau 3	du 01/09/2023 au 31/08/2028	Publiée
Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse · Intitulé officiel : Coiffure coupe couleur			

» Le diplôme

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen de la MC coiffure coupe couleur à l'issue d'une période de formation de 12 mois.

» Modalités d'examen

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen terminal aux mois de mai-juin. L'inscription est réalisée par le CFA.

» Les objectifs de la formation

Le titulaire de la Mention complémentaire est spécialisé en techniques de coloration, de coupe et de coiffage en faisant preuve de dextérité avec les différents outils. Il/elle apprendra également à maîtriser les techniques de vente et de conseil.

» Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, il est possible d'accéder à des postes tels que :

- Responsable de salon de coiffure ;
- Coiffeur à domicile.

Perspectives d'emploi :

- Responsable technique ;
- Animateur technique ;
- Conseiller de vente et de suivi beauté ;
- Conseiller professionnel.

» Secteurs d'activité

Le professionnel de la coiffure exerce son métier dans différents secteurs d'activité :

- Salons de coiffure ;
- Etablissements et institutions diverses : soins, cure, convalescence, réadaptation, armée, hébergement de loisir, de vacances ;
- Milieu du spectacle, mode, fournisseurs de produits capillaires.

» Déroulement de la formation

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA. Rythme d'alternance : 40 semaines en entreprise / 12 semaines en formation au CFA.

» Méthodes et moyens pédagogiques

La formation alterne des apports théoriques en présentiel et des travaux pratiques sur des plateaux techniques équipés. Les apprenants bénéficient de ressources et d'outils numériques en ligne, d'un suivi individualisé et d'un livret de suivi, encadrés par une équipe de formateurs professionnels.

» Modalités d'évaluation

Toutes les épreuves sont évaluées en Contrôle en Cours de Formation (CCF) : les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs, selon le calendrier défini par le CFA. La certification peut également s'obtenir progressivement par la validation d'un ou de plusieurs blocs de compétences.

» Conditions légales

Être âgé de 15 à 29 ans révolus. La limite d'âge supérieure ne s'applique pas, notamment, aux personnes reconnues travailleur handicapé, aux sportifs de haut niveau et aux personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé.

Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur.

» Coût de formation

La formation est gratuite, prise en charge par les OPCO. Les stagiaires sous contrat d'apprentissage seront dotés d'un premier équipement d'une hauteur de 500 € maximum, variable en fonction des derniers décrets.

» Modalités d'inscription au CFA

- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA ;
- Sous contrat d'apprentissage aux moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap).

» Délai d'accès

Les entrées en formation ont lieu tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles, et jusqu'à trois mois après le début du cycle. Le délai entre la demande et l'entrée effective dépend de la signature du contrat d'apprentissage ; le CFA accompagne les candidats dans leur recherche d'employeur.

» Pré-requis

CAP Coiffure ou CAP Métiers de la coiffure.

» Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- BP Coiffure.

Mixité des parcours : une formation peut-être débutée au CFA et poursuivie au Lycée et vice versa, débutée au Lycée et poursuivie au CFA.

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).

» Mention contrat pro / CPF

Enseignement professionnel : 100%

- Coupe transformation, coiffage dame : TP
- Coloration effets de couleur : TP
- Règlementation professionnelle : cours, TD
- Sciences appliquées : cours, TD
- Biologie appliquée : cours, TD
- Technologie et méthodes : cours, TD
- Relation : cours, TD
- Arts appliqués : cours, TD
- Suivi de dossier : cours, TD
- Sécurisation du parcours

» Blocs de compétences (RNCP38232)

Enseignement professionnel

RNCP38232BC01 Coupe transformation, coiffage « dame »

RNCP38232BC02 Coloration, effets de couleurs

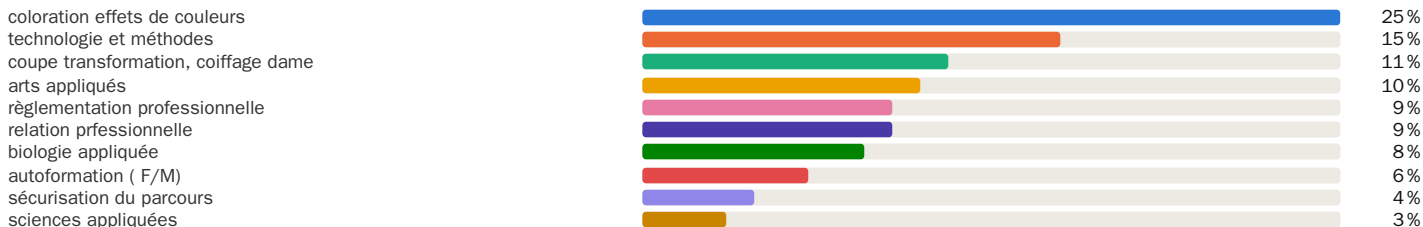
RNCP38232BC03 Efficacité de la prestation

» Répartition horaire · 400h/an (RNCP 38232)



▪ Enseignement professionnel

Enseignement professionnel — détail



Accessibilité aux personnes en situation de handicap — Le CFA Est Loiret accueille les personnes en situation de handicap : ses locaux sont accessibles et les modalités de formation peuvent être adaptées. Nos référentes handicap, réparties sur les deux sites, vous accompagnent dans la construction du parcours et la mise en place des aménagements nécessaires. Contact : 02 38 98 05 92 · handicap@cfa-montargis.com

Indicateurs de résultats — Les taux d'insertion dans l'emploi, de poursuite d'études et de rupture de nos formations en apprentissage sont publiés par le ministère de l'Éducation nationale sur [InserJeunes : inserjeunes.education.gouv.fr](https://inserjeunes.education.gouv.fr)

Renseignements au 02 38 98 05 92



CFA EST LOIRET

3 rue Cyrille Robert · BP 30723 · 45207 Montargis cedex

Tél. 02 38 98 05 92

standard@cfa-montargis.com

www.cfa-montargis.com

Fiche générée le 24/07/2026

Données RNCP à jour

source France Compétences

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE